

Direction : Social Santé Solidarité

Social, Solidarité,santé

REF : SOCIAL2008015

Signataire : DG/GF

OBJET :Création d'un Centre Social multisite sur les quartiers Nord sur le quartier Vallès - La Frette - Robespierre - Cochenec - Péri.

LE CONSEIL,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu la Circulaire CNAF n°56 du 31 octobre 1995,

Vu la lettre-circulaire CNAF LC n° 196 du 27 juillet 1998,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Aubervilliers en Marche pour le Changement» s'étant abstenus,

DELIBERE

Article un : Adopte le projet de création d'un centre social multisite sur les quartiers Nord (Vallès-La Frette-Robespierre-Cochennec- Péri),

Article deux : Autorise le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales :

- une lettre d'intention afin que la Caisse d'Allocations Familiales inscrive les crédits correspondants dans son budget prévisionnel,
- une demande de subvention d'aide au démarrage pour la période de préfiguration de la structure,
- une demande d'agrément «animation globale et coordination»,
- une demande de subvention d'investissement pour les travaux et pour l'équipement mobilier de ce centre social.

le Maire